



CORONAVIRUS - COVID-19

INFORMATIONS SERVICES A LA POPULATION :

MAIRIE et CCAS : Permanence téléphonique (*sauf mardi après midi*) - **ACCUEIL** uniquement sur RDV:

☎ **02-97-66-82-08** - Port du masque obligatoire

ASSISTANTE SOCIALE : Pas de permanence en mairie. Accueil téléphonique : ☎ **02-97-69-51-77**

MEDIATHEQUE : fonctionnement par **DRIVE** (voir les modalités au verso)

BUREAU DE POSTE : **OUVERT** mardi mercredi jeudi de 9 h 30 à 12 h 00

RESTAURANT SCOLAIRE : **FERMÉ** – repas servis dans les écoles sauf le mercredi (ALSH)

SALLES MUNICIPALES : **FERMÉES** au public et aux Associations

EQUIPEMENTS SPORTIFS -STADE – AIRES DE JEUX – CITY PARK : **ACCES INTERDIT** au public

CIMETIERE : **ACCES AUTORISE**

Point sur la situation

La Mairie vous invite à **respecter scrupuleusement** les mesures prises par le Gouvernement dans la lutte contre l'épidémie en cours de COVID-19.

Le déconfinement progressif a été déclaré le 11 Mai. Le département du Morbihan est en vert ce qui signifie que l'épidémie a pu être freinée, le taux d'occupation des lits en réanimation est faible et les tests sont prêts.

L'évolution de la situation sanitaire de tous les territoires au cours des trois prochaines semaines sera **déterminante** dans la décision d'entamer une nouvelle phase de déconfinement **à la fin du mois de mai.** Le déconfinement ne pourra être une réussite que si les mesures de précaution essentielles continuent d'être collectivement respectées.

Il n'est possible de se protéger du virus qu'en respectant les règles de distanciation physique et les gestes barrières. C'est dans la durée, et avec responsabilité, que nous parviendrons à maîtriser l'épidémie. Partout sur le territoire, les gestes barrières et la distanciation physique demeurent la règle.

SITUATION EXCEPTIONNELLE ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Les agents techniques communaux ont été **prioritairement** mobilisés pour permettre la **réouverture des écoles, en toute sécurité** et dans les conditions sanitaires réglementaires. L'entretien du domaine public (cimetière et espaces verts) n'a pu être réalisé comme à l'ordinaire. Ces travaux reprendront dans la mesure du possible et selon la disponibilité des agents à tous moments mobilisables dans la gestion de la crise sanitaire exceptionnelle.

Merci pour votre compréhension

Distribution de masques à la population

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde, afin de protéger ses administrés et d'encourager le port du masque pour la **protection de tous**, la Mairie a remis à chacun de ses habitants un masque en tissus lavable (+ notice d'utilisation) distribué par les élus et bénévoles du PCS. En cas d'absence, un document a été déposé dans les boîtes à lettres.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable

Comment entretenir son masque en tissu



1. Mettre le masque usagé à la machine, avec une lessive classique, **sans adoucissant**. Il est possible de laver d'autres choses en même temps (draps ou serviettes, par exemple).



2. Laver à 60 °C pendant au moins 30 minutes.



3. Sécher le masque dans les 2 heures qui suivent (au sèche-linge, à l'air libre ou au sèche-cheveux).



4. Le repasser à la vapeur à une température compatible avec sa composition.

⚠ À ne pas faire

Ne pas faire bouillir son masque pour le nettoyer, cela risquerait d'abîmer le tissu.

Ne pas congeler le masque, cela ne suffit pas à détruire l'agent viral.

Ne pas se contenter d'un repassage ou d'un passage au sèche-cheveux, cela ne remplace pas un lavage.



5. Inspecter le masque avant de le porter (les lavages successifs peuvent l'user, notamment au niveau des coutures). **Le jeter s'il est abîmé.**

SOURCES : ANSM, AFNOR, L'INFORMOGRAFIE.

MEDIATHEQUE DE COLPO.

Conditions d'ouverture

Semaine du 13 au 20 Mai inclus :

Retour des ouvrages uniquement sur rendez-vous aux horaires d'ouverture ci-dessous.

A partir du 25 Mai

Retrait des livres par « Drive ».

- **Commandes et retraits des livres uniquement sur rendez-vous.**
- **Port du masque obligatoire.**
- **Se munir d'un sac pour emporter les livres.**
- **Une seule personne par famille.**
- **Possibilité de réserver par téléphone pour les lecteurs n'ayant pas accès au portail** (aide possible de la médiathécaire pour le choix).

ACCES AU PORTAIL : www.mediathequesdugolfe.bzh, réservation : mediatheque@colpo.fr ou ☎ 02-97-66-33-46

Mardi : 9h30-12h30 et 13h30-18h – **Mercredi :** 9h30-12h30 et 14h-18h – **Jeudi :** 9h30-12h30 et 13h30-17h30

RAPPEL IMPORTANT :

LES FEUX SONT FORMELLEMENT INTERDITS

Il est interdit de brûler ses déchets verts ou ménagers, de jour comme de nuit. En effet, les feux génèrent une pollution (particules fines) et peuvent déclencher un incendie. De plus, il est important de préserver sa santé, et son voisinage. Il est possible d'utiliser les tontes comme paillage ou de les composter,

RAPPEL : En cas de non-respect de ces mesures, vous pouvez être redevable d'une amende de 450 € maximum.

RAPPEL : REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

Arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 – Article 21 : les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, **les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- **du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h**
- **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

INSTALLATION DU CONSEIL - ELECTION DU MAIRE

Le Conseil municipal d'installation se tiendra le mercredi 27 MAI à 20 h – En raison des mesures sanitaires, il sera limité à 6 personnes extérieures.

ECOLLES - Les écoles ont rouvert, selon les modalités gouvernementales et dans le strict respect sanitaire de l'Education Nationale. De ce fait, la rue du Centenaire est pour le moment à sens unique.

ALSH - Accueil péri scolaire des enfants assurés par l'ALSH UNIQUEMENT lorsqu'ils sont présents à l'école. Accueil le mercredi dans la limite des places disponibles. Inscription auprès de l'ALSH : alsh.colpo@lespep56.com – ☎ 02 97 66 89 49 – 06 34 08 68 54

TRANSPORTS SCOLAIRES - Reprise des liaisons pour le transport scolaire depuis le 12 mai.

COLLECTE DES DECHETS - DÉCHÈTERIES

Les bacs verts et les bacs jaunes sont collectés conformément aux dates du calendrier.

La déchetterie de Locmaria Grand-Champ est ouverte uniquement pour les déchets verts. Vous trouverez de plus amples informations sur le site internet de la commune ou auprès de la mairie (pour ceux qui n'ont pas accès au site) ;

LE RELAIS : pas de collecte pour le moment.

AIDES AUX ENTREPRISES - GMVA

L'agglomération a engagé un certain nombre de mesures pour aider les entreprises. Pour y accéder veuillez consulter le site « entreprendre » sur **le lien suivant** <https://www.entreprendre-golfedumorbihan-vannes.bzh/covid19>

GMVA participe au Fonds Résistance Bretagne. Une plateforme recueille les demandes : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-covid-resistance/>

Un questionnaire est à remplir avant le 25 Mai :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSes_OodbDx0-hCb9xw-JVWCw60A5lh-IMIV5Stp7Hg02mgamQ/viewform

Pour plus d'information : Service économie : economie@gmvagglo.bzh ☎ : 02 97 68 70 69

ESPACE FRANCE SERVICES - LOCH INFO SERVICES

Situé à Grand-Champ, l'espace France services du Loc'h, (Loc'h infos services), offre dans un même lieu un ensemble de services de proximité. Il propose un accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne (emploi, retraite, impôts, médiation...) conseille les usagers et les oriente vers les partenaires adaptés. Pour toute information :

<https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/espace-france-services>
L'accueil est possible sur rdv. :

☎ 02 97 61 40 16 – lochinfoservices@gmvagglo.bzh

ETAT CIVIL

NAISSANCES : Noémie GRONDIN-PIQUET, 03/03 – Adèle DECRESSAINT, 06/03 – Ewen SPENCER, 06/03 – Côme GEFFRAY, 06/03 – Katell LAMBOTIN, 14/03 – Logan LE STER, 16/03 – Yaël CHARPENTIER, 21/03 – Iziã JOUANGUY, 29/03 – Jade EVAIN, 01/04 – Manon MORIN, 06/05 – Enaël COSSÉ, 11/05

DECES : Maurice DANIEL 30/03